

Projet de **territoire**

Communauté d'Agglomération du Niortais

Démarche	4
Présentation synthétique du territoire.	5
Les trois axes stratégiques de développement.	8
Axe 1 :	10
Amplifier les dynamiques économiques de l'Agglomération	
Axe 2 :	22
Renforcer l'équilibre territorial	
Axe 3 :	30
Développer des coopérations territoriales ambitieuses et à différentes échelles	



**Projet
de territoire**

Conception : service communication communautaire
Impression : Les impressions Dumas.

Crédit photos : © Darri © Bruno Derbord © Marie Delage © Alex Giraud © Cartes Glyphes



édito

L'AGGLOMÉRATION DE DEMAIN

Pour la première fois, notre Agglomération se dote d'un projet de territoire à horizon 2030. Il s'agit pour une collectivité comme la nôtre de mesurer ses forces et ses faiblesses, pour mieux valoriser ses atouts.

Le projet de territoire fixe les grandes orientations communautaires et leur donne une visibilité. Il offre aux habitants et acteurs du territoire comme à tous ceux qui souhaitent y investir une vraie perspective territoriale.

Dans un contexte territorial modifié par la construction d'une grande région, le développement des métropoles et l'évolution des compétences, l'Agglomération offre un cadre institutionnel consolidé et stable.

Tout au long du processus de construction de ce projet, la diversité de notre territoire, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il porte mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques, associatifs et institutionnels sont apparus comme autant d'éléments moteurs de la capacité de l'Agglomération à s'adapter et à innover.

Le projet de territoire et les axes qui le composent ont vocation à s'adapter aux réalités nouvelles. Ils déterminent les grandes orientations, les choix stratégiques de l'Agglomération : amplifier les dynamiques économiques, renforcer l'équilibre du territoire et construire des coopérations de projets pour créer un pôle d'attractivité à l'échelle de la nouvelle région.

Ce projet sera décliné par des actions mettant en œuvre cette ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Jérôme BALOGE

Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais



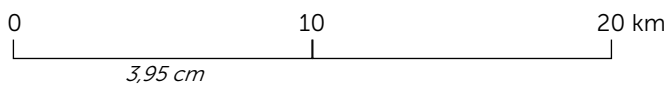
AIFFRES
AMURÉ
ARÇAIS
BELLEVILLE
BEAUVOIR-SUR-NIORT
BESSINES
BOISSERO
BRÛLAIN
CHAURAY
COULON
ÉCHERÉ
EPANNES
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
FORS
GERMOND-ROUVRE
GRANZAY-GRIPT
JUSCORPS
LA FOYE-MONJAULT
LA ROCHÉNARD
LE BOURDET
LE VANNEAU - TRLEAU
MAGNÉ
MARIGNY
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON
NIORT
PRAHECO
PRIAIRE
PRIN-DEYRANCON
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE
SAINT-ÉTIENNE-LA-CIGOGNE
SAINT GELAIS
SAINT-GEORGES-DE-REX
SAINT-HILAIRE-LA-MALUD
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE
SAINT-MAXIRÉ
SAINT-RÉMY
SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
SAINT-SYMPHORIEN
SANSAIS - LA GARETTE
SCIECQ
THORIGNY-SUR-LE-MIGNON
USSEAU
VALLANS
VILLIERS-EN-PLAINE
VOUILLÉ



45
communes

119 673
habitants

821
km²



UNE DÉMARCHE EN TROIS ETAPES

Sur la base d'un diagnostic déterminant les points forts du territoire, **des enjeux stratégiques d'avenir** ont été priorisés, puis des orientations politiques définies. Ce travail a été mené, dans un souci de pragmatisme et d'efficacité, par le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en lien étroit avec l'ensemble des maires des 45 communes, rencontrés dans les bassins de vie afin de bien appréhender la réalité des différents secteurs de la CAN. Les acteurs institutionnels et économiques ont également été associés à la réflexion, ainsi que le Conseil de développement. Chacun a pu partager sa vision du territoire, en fonction de son secteur géographique ou de ses compétences.

LE PROJET DE TERRITOIRE SE DÉCLINE AUTOUR DE 3 AXES DE DÉVELOPPEMENT :

AXE 1 :

**Amplifier les dynamiques
économiques de l'Agglomération**

AXE 2 :

**Renforcer l'équilibre
territorial**

AXE 3 :

**Développer des coopérations
territoriales ambitieuses
et à différentes échelles**

La Communauté d'Agglomération du Niortais dans le grand ouest Atlantique

Située à l'extrémité sud-ouest du département des Deux-Sèvres, la CAN est limitrophe de deux départements : la Charente-Maritime et la Vendée ; elle est située dans la région Nouvelle-Aquitaine.



Territoire riche et varié



Un territoire naturel riche et varié

Le territoire de la CAN présente une grande diversité de paysages et de milieux : les marais mouillés du Marais Poitevin, la plaine calcaire, la Vallée de la Sèvre Niortaise associée à ses affluents, des secteurs de bocage et quelques vallées sèches. Cette richesse paysagère se compose d'une mosaïque de milieux caractérisée par une grande diversité de la faune et de la flore ; ce patrimoine naturel participe bien sûr à la qualité du cadre de vie.

Niort, « porte d'entrée » du Marais Poitevin

Une qualité environnementale exceptionnelle grâce à la présence du secteur le plus attractif du Marais Poitevin, la Venise verte. Le Marais mouillé qui bénéficie d'une notoriété renforcée par l'obtention du label Parc Naturel Régional en 2014 et la présence de la commune de Niort dans son périmètre. Niort est la principale porte d'entrée du Marais Poitevin. Le label Grand Site de France, obtenu le 20 mai 2010, récompense la bonne gestion des sites classés à forte fréquentation touristique.

LE MARAIS POITEVIN





Trois axes stratégiques de développement



Axe 1 :

**AMPLIFIER LES DYNAMIQUES
ÉCONOMIQUES DE
L'AGGLOMÉRATION**

Axe 2 :

**RENFORCER L'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL**

Axe 3 :

**DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS
TERRITORIALES AMBITIEUSES
ET À DIFFÉRENTES ÉCHELLES**



AXE 1



AMPLIFIER LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION

SYNTHÈSE TERRITORIALE : UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RECONNUE

1. Un territoire qui peut compter sur des spécificités économiques de rang national

- Les mutuelles d'assurance, moteur de l'économie locale, support à l'innovation.

- Le pôle assurantiel et financier est reconnu comme la 4^e place financière de France.

- 1^{ère} zone d'emplois métropolitains de Nouvelle-Aquitaine. (28% de fonctions métropolitaines) devant Bordeaux 27% et Pau 24%.

- Un secteur majeur irriguant le champ de l'information et des technologies numériques.

- Niort, capitale de l'Économie Sociale et Solidaire.

- Un secteur industriel reposant sur des leaders internationaux, promoteur d'innovation.

- Un tourisme de nature et un tourisme d'affaires : deux composantes majeures.

- Un tourisme de nature concentré sur le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, destination à forte notoriété, et la Vallée de la Sèvre.

- Un tourisme d'affaires sur Niort lié aux secteurs tertiaire et industriel dynamiques et aux dessertes TGV et autoroutières (A10, A83).

- Une attractivité renforcée par le projet Pôle Gare « Niort Atlantique » avec ses 14 allers-retours TGV Niort-Paris. A ce jour, on dénombre 800 000 voyageurs par an et 1,3 million à horizon 2022 selon les estimations de la LGV Sud Europe Atlantique.

- Un secteur agricole porteur en matière d'aménagement et de développement.

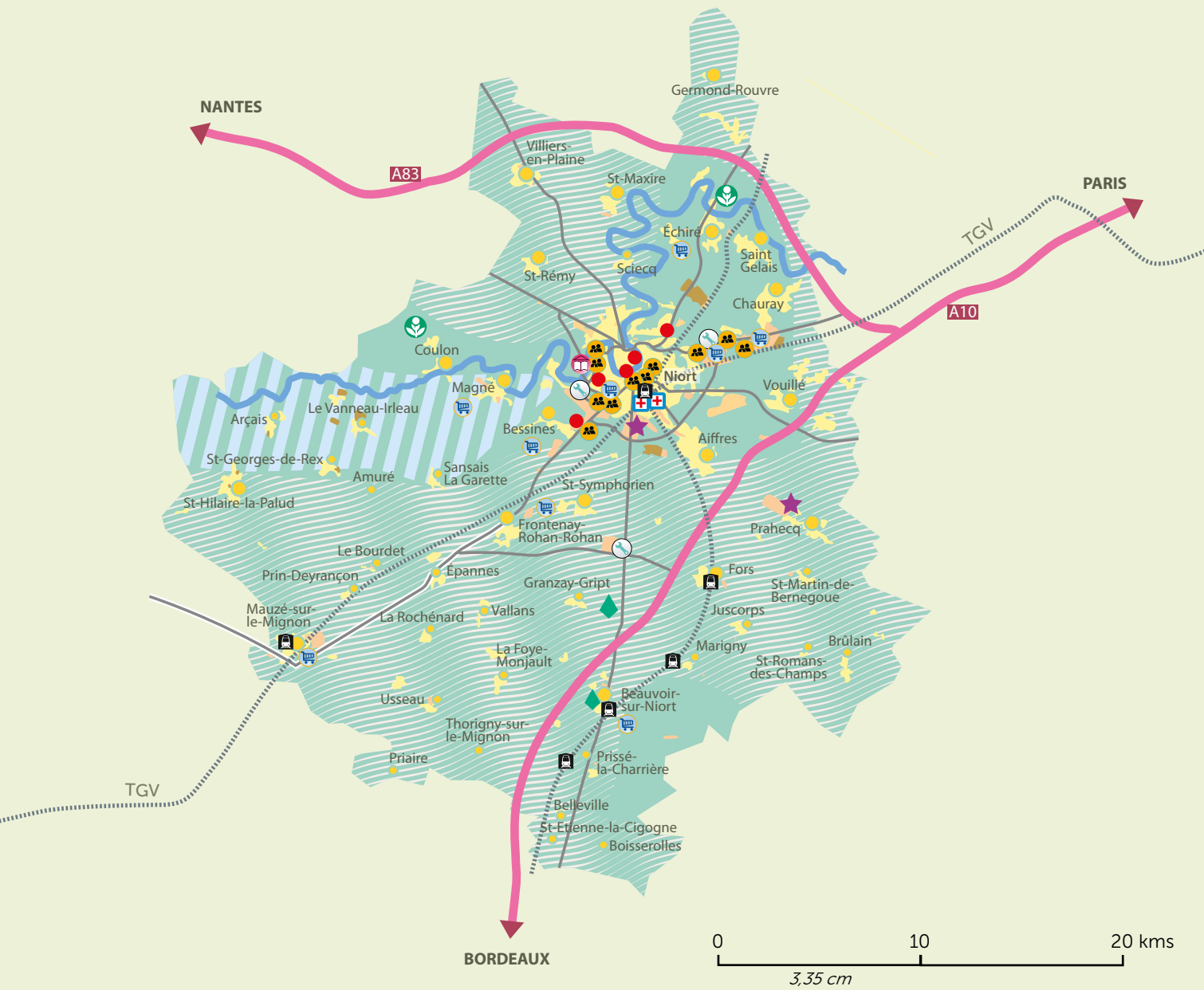
- L'économie locale niortaise et les paysages restent imprégnés d'une forte composante agricole : la surface agricole utile est de 59 199 ha, (72% de la superficie de la CAN et 828 exploitations).

- Une dynamique commerciale créatrice de richesses articulée autour des secteurs de la logistique et de la distribution.





- Centre-ville
- ZAC

- L'artisanat, un secteur diversifié aux fonctions économiques et sociales essentielles.

- 1 739 entreprises dans le secteur de l'artisanat
- Pôle de formation



L'activité économique

-  Agroalimentaire
-  Industriel
-  Logistique
-  Santé (Établissements publics et privés)
-  Tertiaire (Assurances, mutuelles, banques)
-  Université
-  Recherche
-  Établissements publics (Préfecture, CD79, CAN, Ville...)
-  Grande distribution
-  Agricole
-  Touristique (Marais Poitevin)
-  ZAE (Commerciale, industrielle, artisanale, tertiaire)
-  Réserve ZAE
-  Espace urbanisé (habitat, voirie...)
-  Espace non urbanisé
-  Autoroute
-  Gare
-  Voie ferrée

2. Un pôle d'emploi attractif

- Un pôle métropolitain dynamique Niort-La Rochelle source d'emplois.

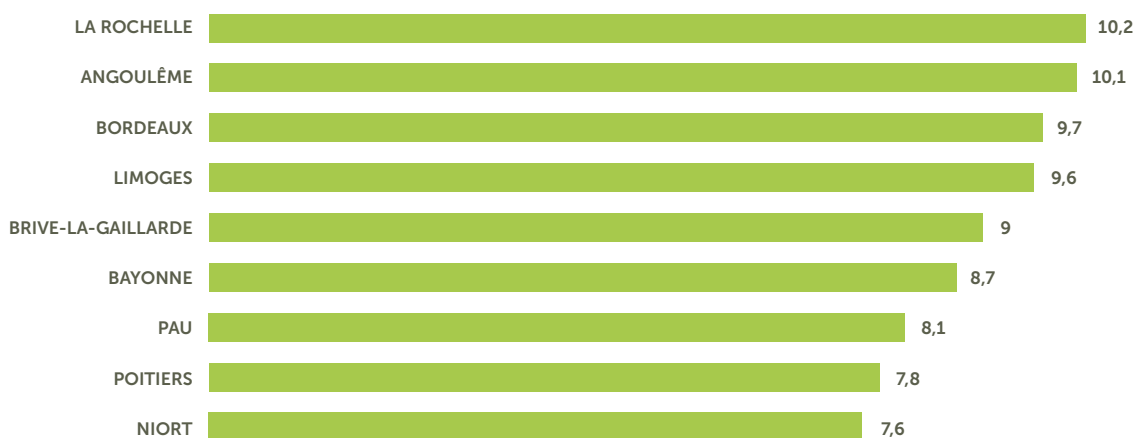
- La CAN compte près de 57 000 actifs de 15 à 64 ans et un taux d'activité de 76%, l'un des meilleurs taux des EPCI de l'ouest français.
- Le nombre de cadres sur le territoire intercommunal est en augmentation (+1 409 entre 2008 et 2013 soit une augmentation de +3,2% en moyenne annuelle).
- Le territoire de la CAN compte plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs sur le territoire.
- Fortes spécialisations (28% de fonctions métropolitaines) devant Bordeaux 27% et Pau 24%.

- Les demandeurs d'emploi et le chômage : une situation favorable.

- Le pôle urbain est pourvoyeur d'emplois pour les actifs qui y résident et pour les territoires voisins.
- Le solde des flux domicile-travail est largement positif pour la CAN (19 189 actifs viennent de l'extérieur tous les jours pour travailler quand 6 840 en sortent).

3. Taux de chômage localisé

Le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort est de 7,6% au 2^e trimestre 2016, le plus bas en comparaison des principales zones d'emplois de la Nouvelle-Aquitaine.



Taux de chômage

Source INSEE - 2^e trimestre 2016 - disponible en janvier 2017, en pourcentage.



Les flux domicile-travail en direction de la CAN

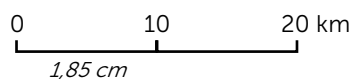
(Source, édition du Portrait de territoire novembre 2016)

Actifs résidant dans un autre EPCI et travaillant sur la CAN

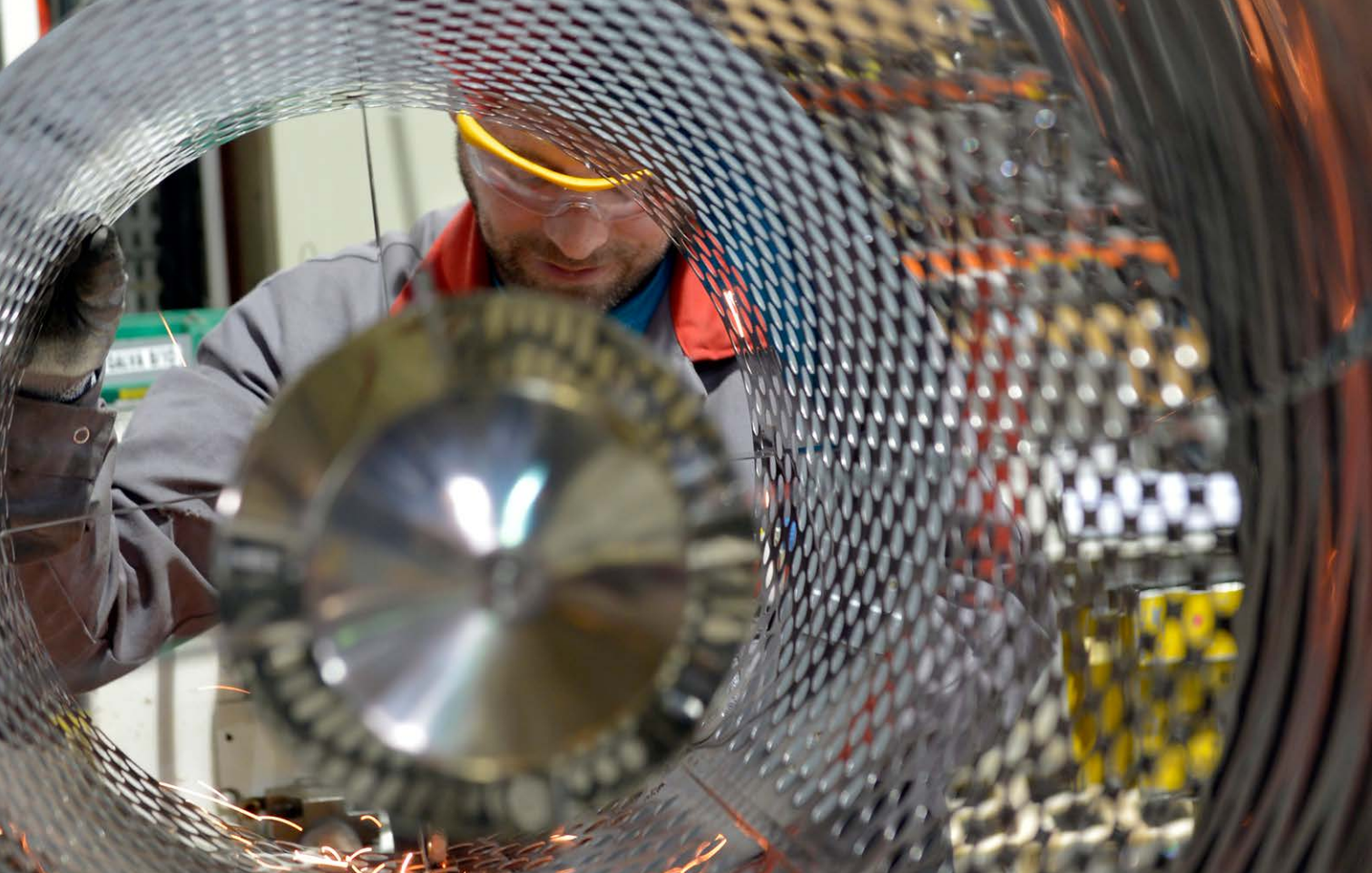
En nombre d'actifs entrant (flux > 50 pour au moins une commune de l'EPCI)

- de 113 à 400
- de 401 à 700
- de 701 à 1000
- de 1001 à 2000
- de 2001 à 4149

Limite départementale



*En 2015,
le quotidien
« Les Echos » classait
Niort et son bassin
d'emploi au 19^e rang
sur 304 villes de France
où il fait « bon vivre ».*



STRATÉGIE POLITIQUE

AMPLIFIER LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION

La position nationale de l'Agglomération niortaise dans le domaine des assurances et de la gestion des risques est une réelle opportunité pour le territoire en raison de la capacité des activités connexes à évoluer et à se réinventer. Cette caractéristique nécessite par ailleurs un travail de valorisation de l'image « assurances-tertiaire ».

L'expertise et l'innovation de filières telles que le numérique, l'aéronautique ou la logistique, sont des leviers de diversification et de développement compte tenu de l'excellente accessibilité du territoire tant routière, qu'auto-routière et ferroviaire.

Le développement et l'innovation économiques s'appuieront sur les ressources humaines, véritables richesses pour l'avenir du territoire. Le renforcement de l'attractivité du bassin d'emploi niortais contribuera à attirer une population active dotée de compétences diversifiées, spécifiques notamment dans les mutuelles, répondant à l'hétérogénéité des entreprises du territoire, permettant ainsi leur essor sur la Communauté d'Agglomération du Niortais.

1

PROMOUVOIR UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

« ASSURANCE/FINANCE/BANQUE/GESTION ET PRÉVENTION DES RISQUES »

Organiser et promouvoir au niveau national cette filière d'excellence d'envergure nationale

intégrer les volets de la recherche et du développement, de l'enseignement supérieur, des activités économiques associées (services, productions, commerces...).

Promouvoir un territoire attractif et spécifique économiquement, reconnu nationalement, avec des mutuelles d'assurances qui dessinent le paysage économique

S'inscrire dans une démarche de partenariat avec les mutuelles en associant leur image et celle du tertiaire au dynamisme du territoire. Accompagner par un environnement favorable (en termes de ressources humaines, de services, d'infrastructures et d'image du territoire) leur développement.

Accompagner les évolutions du secteur notamment dans ses besoins de formation

Faciliter le développement et l'installation de formations adaptées au bassin d'emploi.

Structurer au sein de cette filière des programmes comme la « silver économie »

Ce thème transversal est particulièrement prometteur et trouve des ramifications dans l'ensemble de la filière Assurance – Finance – Banque- Gestion et Prévention des Risques.

2

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES INNOVANTES

Conforter l'ancrage durable de la filière numérique sur le territoire

Capter l'innovation sur le territoire de la CAN
(accompagner les start-up ou les jeunes entreprises dédiées à ces thématiques)
par des dispositifs d'incubation et d'accélérateur,
et opérer des liens de travail avec d'autres secteurs comme celui de la santé par exemple.

Accompagner le développement de la filière aéronautique et inscrire Niort comme place identifiée au sein de la nouvelle région

Accompagner et valoriser le développement des fleurons industriels du territoire niortais
(Zodiac Electric, Leach international...).

Créer les conditions de développement de la filière logistique et distribution et affirmer le rôle de base logistique rail/route

La position stratégique de la CAN, au cœur d'un nœud autoroutier et ferroviaire majeur, en lien avec les zones d'activités économiques ainsi que les capacités foncières du territoire – importantes et accessibles financièrement – créent les conditions d'un développement important de l'activité logistique (ex : Niort Terminal – Port de La Rochelle).



3

AUGMENTER LA VALEUR AJOUTÉE TERRITORIALE DES AUTRES FILIÈRES ET CONFORTER LEURS PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Articuler les zones économiques de commerce et de distribution et le développement des entreprises

La localisation, l'excellente desserte et les capacités foncières du territoire sont autant de facteurs propices à l'installation d'entreprises de stockage, de base logistique.

Structurer des filières intégrées : de la production à la transformation dans le secteur agricole

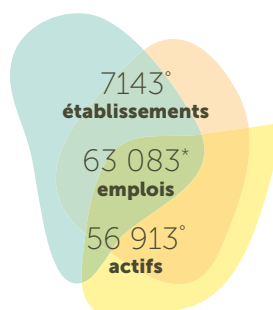
L'existence d'une production agricole importante et diversifiée crée les conditions du développement d'une filière agro-alimentaire porteuse d'une valeur ajoutée accrue. La CAN doit encourager la diversification du secteur.

Poursuivre le développement touristique autour de l'axe structurant Niort-Marais Poitevin-Atlantique

Promouvoir un tourisme vert, développer les itinéraires pédestres et cyclables sur le territoire, développer le tourisme fluvial « Niort-Marais-La Rochelle », renforcer le tourisme d'affaires, porter la création d'un réseau de Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Accompagner le développement des industries dans le domaine des équipements

Accompagner les industries (Poujoulat, Eno, Guérin, Tecnal, etc.) pour favoriser leurs initiatives et leur développement sur le territoire. Investir dans la création de ZAE et en diversifiant et développant l'image du territoire comme un bassin industriel de qualité et propice au développement.



* Source : Insee, Recensement de la population 2013

° Source : Sirene INSEE, activités marchandes hors agriculture au 1^{er} janvier 2015



4

VALORISER LES SINGULARITÉS TERRITORIALES, PAR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES TOUT AU LONG DE LA VIE ET LE MODE D'ENTREPRENDRE

Préparer l'avenir du bassin d'emploi

Développer les formations supérieures, renforcer le site de Noron et le conforter comme un véritable campus pour renforcer l'offre de formation, de recherche et de développement d'activités économiques innovantes.

Renforcer l'adéquation avec les besoins en ressources humaines des entreprises.

Promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat et ses modes de fonctionnement notamment l'ESS

Inciter les entreprises à inscrire leur démarche dans le cadre du développement durable.

Favoriser la création de jeunes entreprises.

Promouvoir les différentes formes d'entrepreneuriat notamment ceux relevant de l'économie sociale et responsable.



ZODIAC
AEROSPACE

AXE 2



RENFORCER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

SYNTHÈSE TERRITORIALE : UNE ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET RÉSIDEN- TIELLE PORTÉE PAR UNE VRAIE QUALITÉ DU CADRE DE VIE

1. Une attractivité démographique et résidentielle

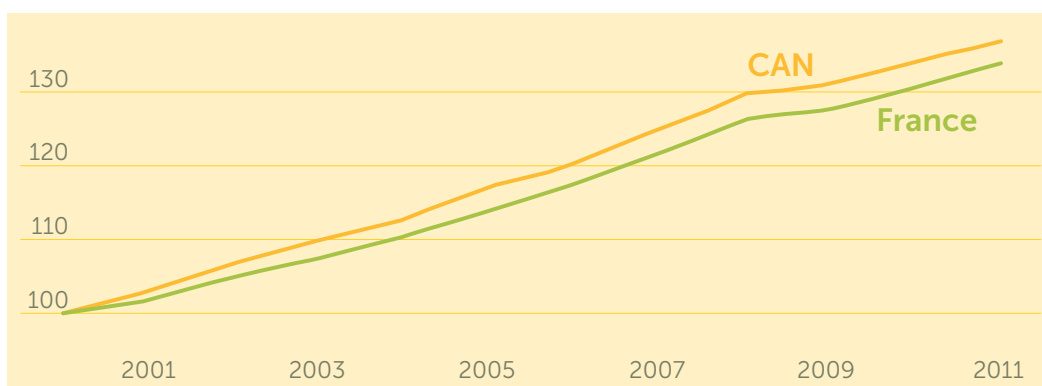
- Depuis 2009, la population de la CAN croît à un rythme moyen annuel de + 0,8%, soit 4 429 habitants de plus. Ce qui la place parmi les agglomérations les plus dynamiques de la Nouvelle-Aquitaine.

- Les nouveaux arrivants sont majoritairement des actifs dotés d'un bon niveau de formation.

- D'une manière générale, la CAN connaît une bonne évolution du revenu moyen.

- Le marché de l'immobilier est fluide et demeure accessible aux revenus plus modestes.

- A partir de 2017, la CAN proposera le transport gratuit urbain, interurbain, scolaire, de personnes à mobilité réduite et à la demande sur les 45 communes.



Évolution du revenu médian par UC entre 2000 et 2011

Source DGI - Traitement INSEE

2. Une qualité et un cadre de vie préservés où il fait « bon vivre »

- Le territoire bénéficie d'un climat océanique tempéré très agréable et de l'un des plus forts taux d'ensoleillement de France (plus de 2 000 heures).

- La qualité environnementale est exceptionnelle grâce :

- à la présence du secteur le plus attractif du Marais Poitevin : le Marais mouillé (la « Venise verte ») ;
- la diversité et la richesse paysagère renforcent la qualité environnementale du territoire ;

- L'accessibilité du foncier, à travers son prix, en comparaison des agglomérations voisines participent à la qualité du cadre de vie sur le territoire.

- La qualité et le cadre de vie exceptionnels du territoire s'illustrent également au travers de l'offre culturelle, sportive et de loisirs diversifiée permettant une vie sociale et associative riche.

La CAN compte entre autres :

- deux musées nationaux (Musées Bernard d'Agesci et Donjon) ;
- trois établissements culturels nationaux (Scène nationale Le Moulin du Roc, Centre de musiques actuelles (CAMJI), Centre d'Art contemporain photographique (Villa Pérochon) ;
- un conservatoire à rayonnement départemental ;
- un réseau de médiathèques.





L'activité touristique et culturelle

- | | |
|--|--|
|  Communes du PNR Marais Poitevin |  Barques |
|  Sites classés du Marais mouillé |  Itinéraire cyclable |
|  Communauté d'Agglomération du Niortais |  Équipement culturel |
|  Massif forestier |  Donjon |
|  Limites de département |  Château |
|  Préfectures |  Musée |
|  Sous-préfectures |  Petites Cités de Caractère |



STRATÉGIE POLITIQUE

RENFORCER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

L'Agglomération bénéficie d'un centre urbain fort, d'un grand nombre de communes à dominante rurale au cadre de vie préservé et attractif. Le tout forme un ensemble de lieux de vie, favorisant les liens humains et sociaux, proposant des activités diverses (associatives, sportives, loisirs, travail en réseau...). Cet équilibre de développement attire sur le territoire de nouveaux habitants soucieux de trouver de l'activité mais aussi un cadre de vie de qualité comprenant une offre de services adaptée et répondant à leurs besoins. Néanmoins, il est indispensable de prévenir le risque de décrochage de tous ceux qui sont les plus fragilisés par l'accroissement de la précarité économique, sociale et culturelle.

L'un des maîtres mots de la conduite de l'action communautaire sera celui de l'équité en termes de services rendus à la population. Le vaste territoire de la CAN est une opportunité en termes de développement : le foncier est une richesse dont la valorisation et le développement nécessitent une gestion optimale des coûts d'investissement. L'un des enjeux d'avenir est de permettre à chaque habitant de bénéficier d'un cadre de vie pérenne et d'une équité d'accès aux équipements et infrastructures.

Dans cette perspective, l'Agglomération doit approfondir son pacte financier concernant non seulement les ressources des communes et de la communauté mais aussi l'investissement et la fiscalité au bénéfice du développement territorial.

1

VALORISER UN CAPITAL « QUALITE DE VIE » ET INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Promouvoir et valoriser la richesse naturelle, paysagère, patrimoniale et environnementale du territoire communautaire

Organiser et contenir l'urbanisation du territoire, mettre en valeur les espaces d'intérêt, sont des leviers de l'attractivité résidentielle favorisée par un coût du foncier qui reste accessible.

Conforter la CAN comme véritable pôle d'attractivité

une reconnaissance nationale du caractère paysager, naturel et touristique riche et diversifié, complémentaire de sa dynamique économique.

Ce pôle d'attractivité repose aussi sur la capacité à valoriser les fonctions de centralité rayonnant au-delà de la CAN.

Valoriser les fonctions de centralité

Faire rayonner ces fonctions sur le territoire au-delà même de l'aire urbaine de Niort (Fonctions administratives, hospitalières, commerciales...).

Consolider l'offre éducative, culturelle et de loisirs de qualité

Inscrire le territoire dans l'efficacité énergétique.

La CAN, à son échelle, entend répondre aux défis qui se posent en matière d'énergie et de climat en amenant le territoire à tendre vers l'efficacité énergétique. Conforter cette trajectoire énergétique, c'est en faire un levier de développement économique pour la croissance verte et se donner un cadre cohérent pour mener l'ensemble des politiques communautaires.

Garantir la qualité de l'eau

Préserver la ressource et optimiser les moyens du territoire pour une prise de compétence « production et distribution » permettant d'assurer aux habitants la qualité sanitaire de l'eau potable et maîtriser la qualité environnementale et la préservation des milieux aquatiques.

2

ASSURER UNE SOLIDARITE SOCIALE ET TERRITORIALE

Définir et mettre en œuvre la politique du logement.

Mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat, fixer les objectifs à atteindre, et mobiliser les moyens, pour permettre à chacun de se loger sur le territoire dans les meilleures conditions. Cette politique territoriale répond ainsi aux objectifs d'attractivité, d'équilibre territorial et de cohésion sociale.

Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la politique de la ville.

Mettre en œuvre un programme d'actions pour réduire les écarts entre les trois quartiers classés en géographie prioritaire et le reste de l'Agglomération. L'ambition est de renforcer la mixité sociale et de favoriser l'accès à l'emploi.

Mettre en cohérence les différentes initiatives dans le domaine de la santé.

Elaborer un Contrat Local de Santé.

Investir le champ de la formation et de l'insertion.

S'engager aux côtés des partenaires institutionnels pour investir le champ de la formation et développer l'emploi en fonction des besoins du bassin.

Approfondir le Pacte financier de l'Agglomération

Travailler sur les ressources des communes de l'Agglomération mais aussi l'investissement et la fiscalité dans un objectif de développement territorial.

Affirmer le rôle des pôles secondaires en lien avec le pôle urbain principal

Veiller au maillage et aux synergies des équipements communautaires et définir la place des pôles secondaires et des bassins de vie de l'Agglomération dans le cadre du futur SCOT.

Traduire les orientations d'aménagement et de développement au travers d'outils adaptés tels que le PLUID

3

UNE ORGANISATION TERRITORIALE EQUILIBREE

Accompagner le développement des mobilités

Soutenir les mobilités douces et alternatives (vélo, auto-partage, co-voiturage)
Favoriser l'accès de tous à la mobilité par la gratuité.

Poursuivre l'investissement de la CAN dans les domaines de l'assainissement, des eaux pluviales, de la prévention et la collecte des déchets

Poursuivre et valoriser le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire

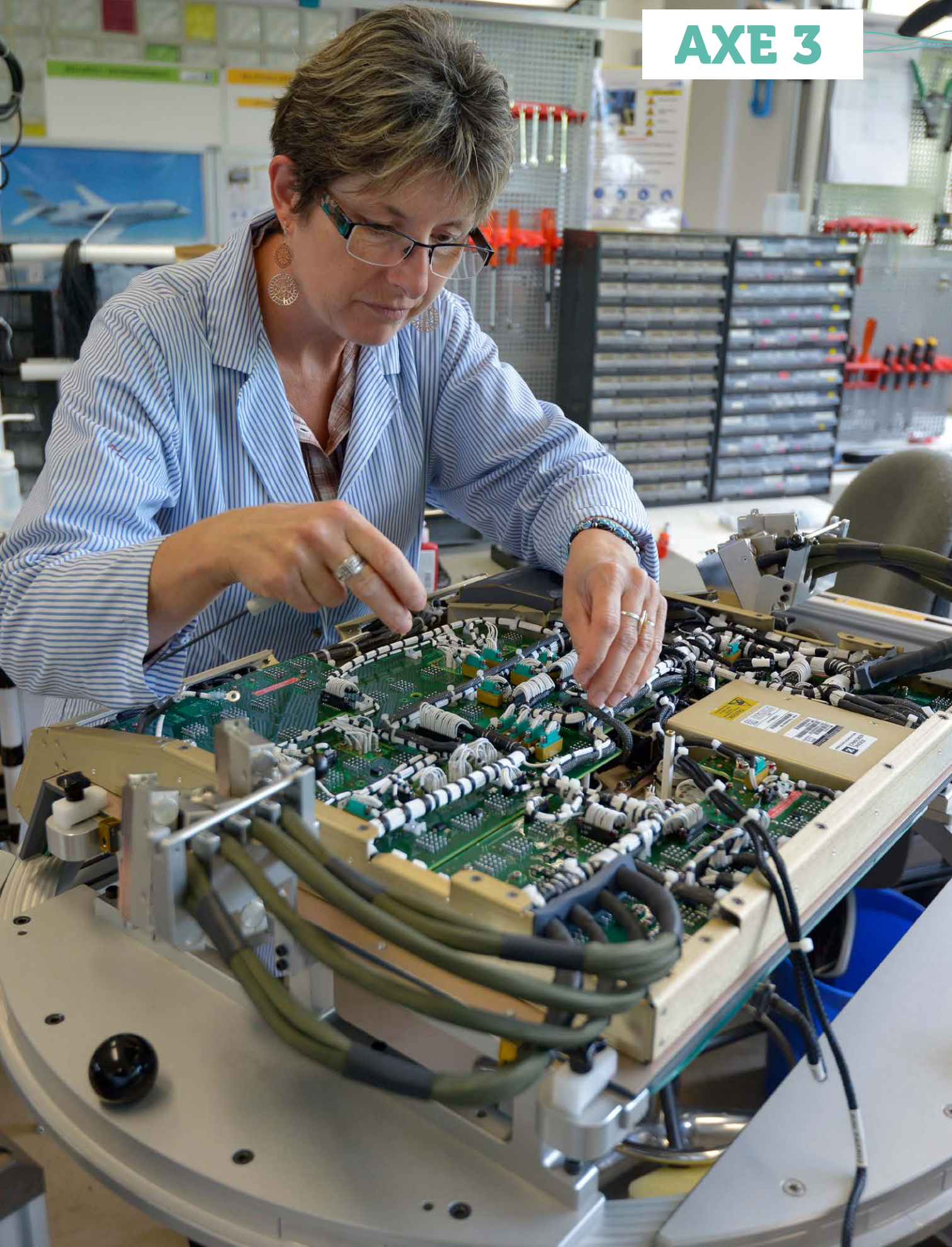
Encourager l'accès à la culture, définir et développer une politique culturelle d'Agglomération

Affirmer l'identité et l'action culturelle de l'Agglomération du Niortais dans un ensemble régional et national.

Permettre le déploiement de l'offre sportive pour tous et accompagner une offre événementielle

Croiser les différents secteurs qu'elle recouvre à savoir, le loisir, la compétition, le spectacle, la santé. Participer à l'attractivité du territoire par des événements sportifs, facteurs de rayonnement.

AXE 3



DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES AMBITIEUSES ET À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

SYNTHÈSE TERRITORIALE : NIORT, UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ FORT ET RENFORCÉ

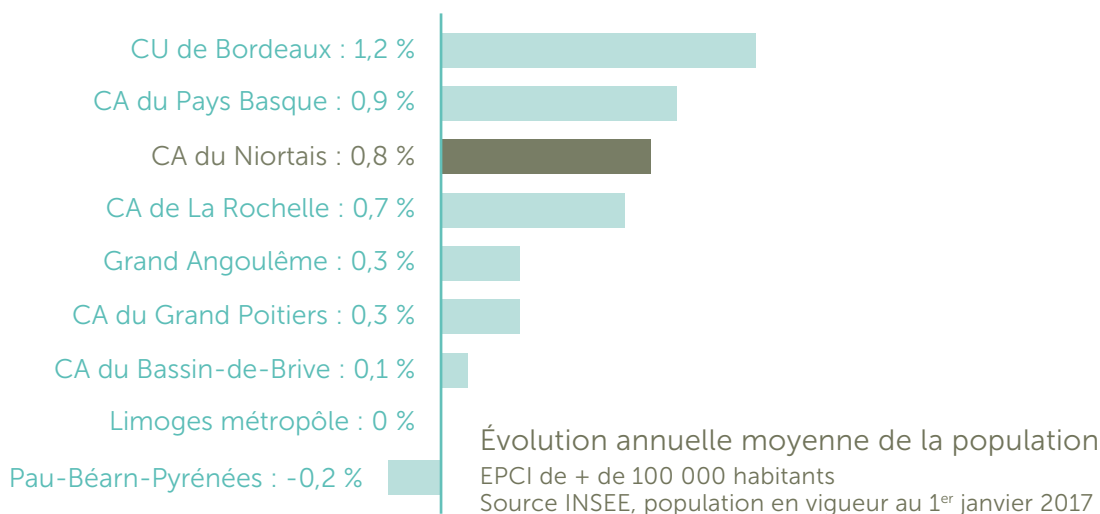
1. La Région Nouvelle-Aquitaine

- Une attractivité, moteur de l'expansion démographique :

- 5,8 millions d'habitants sur 84 000 km² ;
- une croissance de population plus dynamiques qu'au niveau national ;
- la Communauté d'Agglomération du Niortais est parmi les plus dynamique de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- 9 EPCI de plus de 100 000 habitants qui structurent la région dont l'Agglomération Bordeaux Métropole avec 750 000 habitants.

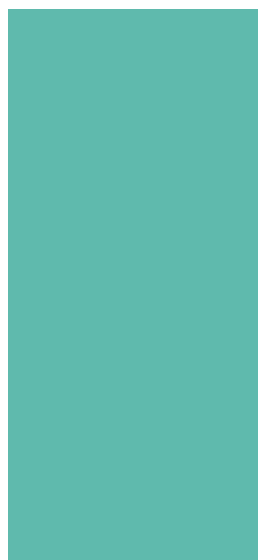
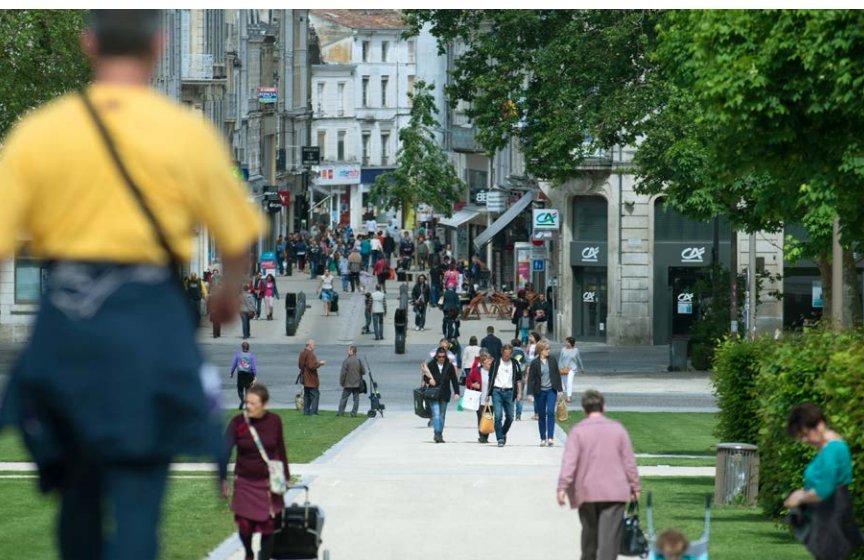
- Un territoire doté de multiples ressources :

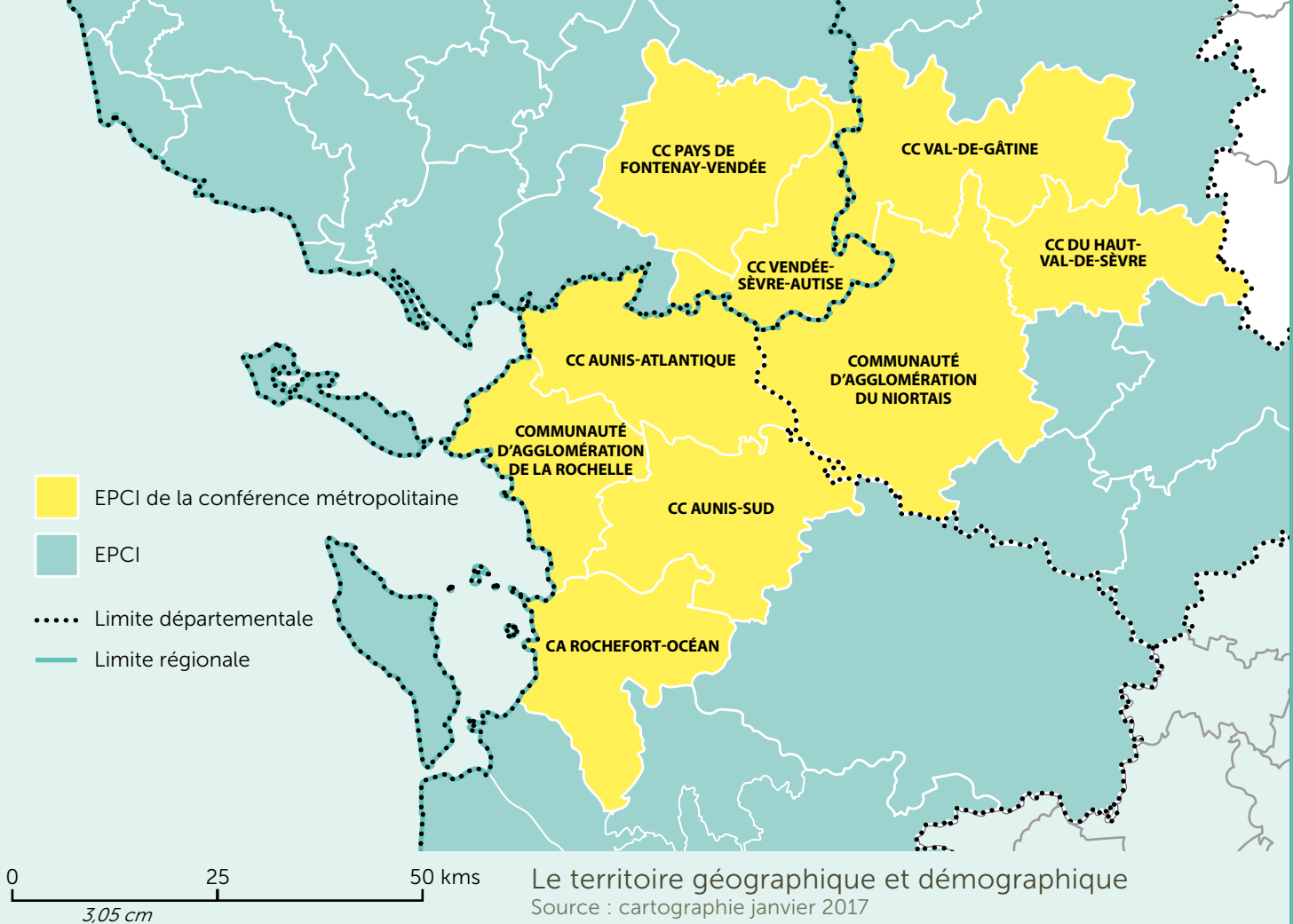
- tourisme :
 - > nombreux sites classés au patrimoine Mondial Unesco ;
 - > la région est le 1^{er} employeur touristique de France ;
 - > deux atouts naturels : la façade Atlantique (720 km de littoral) et la chaîne pyrénéenne.
- une industrie agroalimentaire diversifiée (productions agricoles et viticoles, nombreux produits régionaux) ;
- des filières d'excellence et d'expertise (textile, agriculture, etc.) et l'industrie aéronautique.



2. L'espace métropolitain, un espace régional intermédiaire

- Depuis 2015, **9 EPCI** réunis pour porter leur territoire et identifier des enjeux communs.
- Un espace humain de plus de **500 000 habitants**, le 2^e de la Région Nouvelle-Aquitaine
- **Un espace régional intermédiaire** à l'interface entre 2 régions fortes, présentant un dynamisme démographique et économique, comptant des réseaux routiers-ferroviaires développés, une proximité avec Paris et bénéficiant d'une attractivité touristique reconnue.
- **Une métropolisation autour de 9 priorités visant à :**
 - promouvoir les filières d'excellence et les pépites économiques en identifiant les principales filières économiques et les enjeux associés ;
 - favoriser l'innovation, le transfert de technologies, la recherche et leur développement par les filières d'enseignement supérieur territoriales en recensant notamment les besoins et en les adaptant à l'offre ;
 - garantir l'accès aux territoires en contribuant à l'organisation d'offres ferroviaire, routière etc ;
 - élaborer un schéma territorial de l'intermodalité en favorisant les mobilités quotidiennes dans l'espace de coopération ;
 - partager les stratégies de planification et contribuer aux documents régionaux ;
 - proposer un modèle de développement économe en énergie, en développant les filières de la rénovation énergétique performante et les formes de production d'énergie à partir de ressources renouvelables ;
 - préserver pour le valoriser le patrimoine naturel par la mise en cohérence des Trames Vertes et Bleues et la valorisation des espaces classés ou labellisés ;
 - construire une destination touristique nouvelle pour de nouvelles clientèles en favorisant les itinérances (cyclotourisme, tourisme fluvial et le nautisme) ;
 - proposer un territoire attractif pour les personnes en formation post-bac en développant notamment une offre de logements et de mobilité adaptée.





Un ensemble de plus de 500 000 habitants

	2009	2014	Évolution moy.annuelle
CC Val-de-Gâtine	21 075	21 529	0,4 %
CA du Niortais	115 244	119 673	0,8 %
CC Aunis-Atlantique	25 415	28 962	2,6 %
CC Aunis-Sud	29 034	31 034	1,3 %
CA Rochefort-Océan	62 632	63 247	0,2 %
CC du Haut-Val-de-Sèvre	30 154	29 710	- 0,3 %
CA de La Rochelle	160 372	166 235	0,7 %
CC du Pays de Fontenay-Vendée	35 633	35 362	-0,2 %
CC Vendée-Sèvre-Autise	15 597	16 265	0,8 %
TOTAL	495 156	512 017	0,7 %

Source : INSEE, Recensement de la population 2009 et 2014



STRATÉGIE POLITIQUE

DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES AMBITIEUSES ET À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Renforcer les coopérations limitrophes et extraterritoriales

La CAN souhaite orienter son action dans une logique de coopérations extraterritoriales répondant à trois objectifs : la connaissance et les recherches de complémentarités, la mise en synergie des forces spécifiques, une visibilité renforcée au niveau régional ou national. Cela se traduit par un renforcement des coopérations limitrophes par logique de projets sur des thématiques identifiées d'une part et par le fait de conforter le rôle de l'Agglomération chef-lieu et les coopérations deux-sévriennes avec l'ensemble des communautés de communes et d'agglomérations autour d'enjeux et de projets départementaux (Le Haut-Val-de-Sèvre, le Sud Vendée, Val d'Egray Gâtine-Autize, Celles-sur-Belle et Brioux-sur-Boutonne.)

Peser au sein de la région Nouvelle-Aquitaine

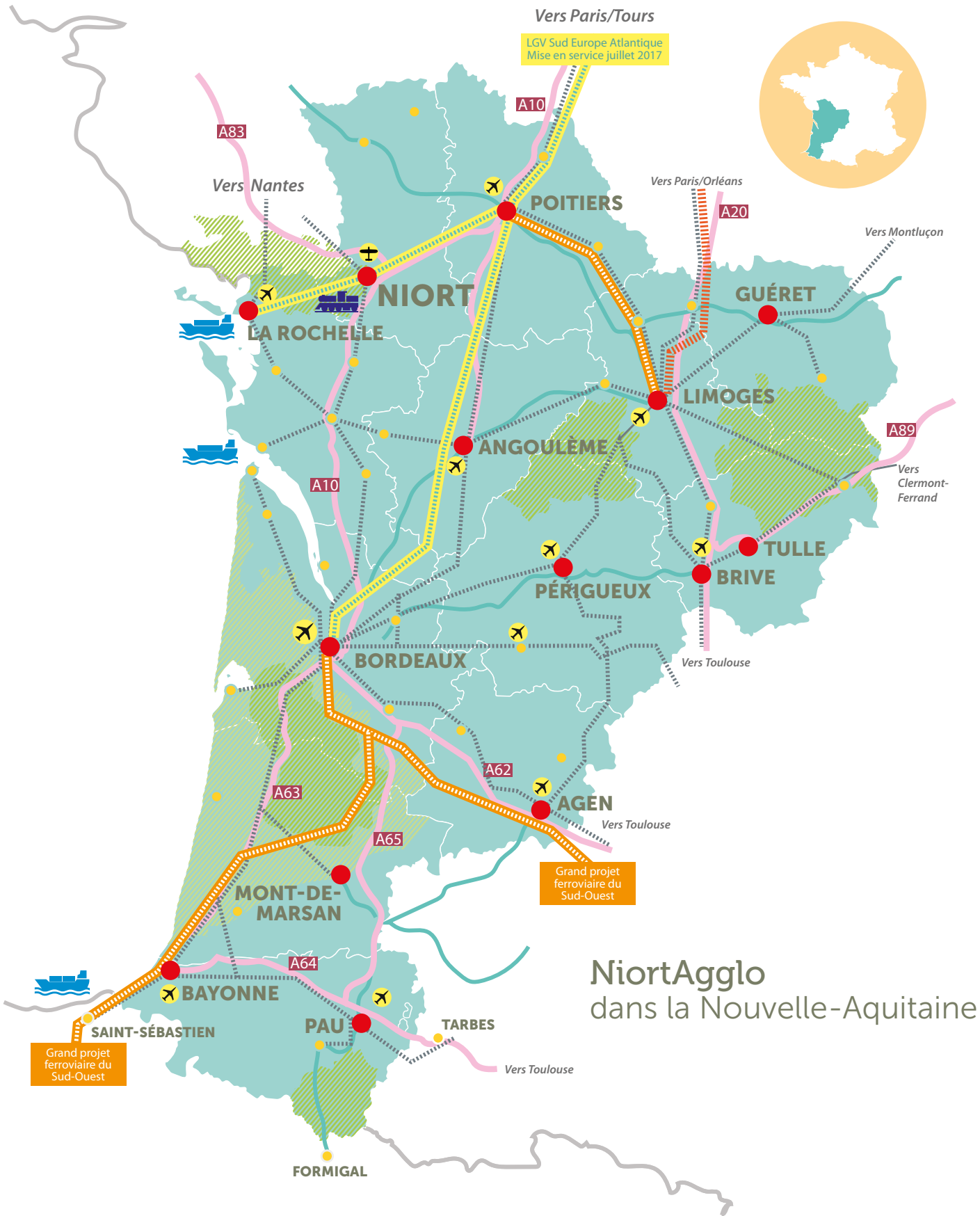
La confirmation du rôle croissant des régions, la fusion du Poitou-Charentes avec l'Aquitaine et Limousin ainsi que le renforcement de la Métropole bordelaise mobilisent les territoires pour plus de lisibilité. Faire émerger un pôle de coopération Niort-Atlantique en capacité de peser

dans la grande région Nouvelle-Aquitaine sur la base d'une construction équilibrée entre Niort et La Rochelle est un objectif majeur. Ce pôle de coopération se traduit par l'émergence d'une « métropolisation de projets ». Les liens naturels géographiques (Marais Poitevin), humains (déplacements travail/loisirs) et économiques (Niort Terminal et le Port de La Rochelle, la complémentarité des bassins d'emplois) entre les agglomérations de Niort et La Rochelle créent les conditions d'un renforcement des coopérations, dans de nombreux domaines tels que l'accessibilité (routière et ferroviaire) vers Paris et sur la façade atlantique vers Bordeaux ; le développement économique et industriel (le fret, l'aéronautique, ...) ; l'enseignement supérieur et la recherche. Le renforcement d'un « partenariat Atlantique » avec La Rochelle et Rochefort relève d'un intérêt mutuel pour conforter sa place entre les métropoles bordelaise et nantaise et dans l'organisation du nouveau territoire régional. Il prévoit de conforter la coopération avec Saint-Maixent-l'École, la Crèche, Coulonges-sur-l'Autize et d'avoir un lien nouveau avec la Vendée.

La déclaration métropolitaine de partenariat du 12 novembre 2015 est un acte fondateur

L'ambition de la déclaration métropolitaine de partenariat est de rassembler autour d'un projet commun un espace territorial, situé au cœur de la façade atlantique et entre les métropoles de Nantes et Bordeaux. Elle doit permettre de conforter les territoires, valoriser les atouts et saisir les opportunités de développement au sein de ce nouveau paysage régional. Elle a permis de sceller les engagements suivants au bénéfice de ce nouveau territoire, des acteurs, forces vives et habitants qui le font vivre :

- représenter le territoire à l'interface des deux régions, mais également aux échelles nationale et européenne, en étant force de propositions lors des différentes contractualisations ou temps d'élaboration des schémas régionaux ;
- promouvoir une identité commune aux niveaux régional, national, européen ;
- partager des stratégies territoriales notamment en termes de développement économique, de tourisme, d'enseignement supérieur, de mobilité, d'aménagement de l'espace, d'environnement ;
- poursuivre les actions d'ores et déjà engagées sur des dossiers structurants en particulier sur la qualité de la desserte du territoire métropolitain par le TGV, la mise en valeur des équipements logistiques autour du fret et des ports maritimes et sur la promotion du tourisme et la préservation de la qualité environnementale.



Vers Paris/Tours
 LGV Sud Europe Atlantique
 Mise en service juillet 2017



LGV - Ligne nouvelle
 En cours de réalisation, mise en service en juillet 2017

Projets de nouvelles
 lignes à grande vitesse

Ligne existante
 Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

Réseau ferroviaire
 Train Express Régional

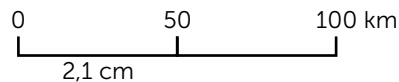
Principaux axes routiers

Aéroport

Aérodrome

Port

Niort Terminal



NiortAgglo dans la Nouvelle-Aquitaine





Projet
de **territoire**

Communauté
d'Agglomération
du Niortais

140 rue des Équarts
CS 28 770
79006 Niort Cedex